

COMPTE RENDU du 02 MARS 2018

I – APPROBATION du PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Approbation à l'unanimité du précédent compte rendu du conseil.

II – URBANISME

Aucun dossier instruit depuis le dernier conseil municipal.

Arrivée d'Angèle NETZER à 20h05.

III– DÉLIBÉRATIONS à VOTER

1/ Instauration du nouveau régime indemnitaire : le RIFSEEP

Mise en place, à l'unanimité, du nouveau régime indemnitaire à compter du 1^{er} mars 2018.

Ce nouveau régime met l'accent sur la fonction et la valeur professionnelle des agents.

Il comprend une part fixe versée mensuellement et une part variable versée annuellement.

Le RIFSEEP sera attribué aux agents titulaires, stagiaires et les agents en contrat depuis 9 mois dans la collectivité.

La part variable est attribuée en fonction de critères suivants :

- Respect de la hiérarchie et des élus
- Ponctualité dans le rendu des travaux demandés
- Savoir-être vis-à-vis des collègues de travail et des usagers
- Disponibilité et investissement dans ses missions.

Ce nouveau régime est conservé pendant les 6 premiers jours ouvrés non consécutifs d'arrêt maladie, sur une année, il sera réduit de moitié à compter du 7^{ème} jour d'arrêt et supprimé à compter du 31^{ème} jour d'arrêt.

Les agents titulaires conservent leur 13^{ème} mois.

2/ Création de postes

Approbation, à l'unanimité de la création, à compter du 1^{er} mars 2018 :

- 2 postes d'agent d'animation au service périscolaire : un à temps complet et un à raison de 26.60 heures sur 35
- 1 poste d'agent de maîtrise suite à l'inscription sur la liste d'aptitude 2017 d'agent de maîtrise de Didier GANJEAN

Arrivée de Christophe BRAULT à 20h20.

3/ Vote des taux des taxes directes locales

Augmentation, à la majorité, des taux des taxes directes locales, compte tenu de la difficulté à construire un budget équilibré, de la baisse des dotations de l'Etat, du déficit d'investissement de l'année N-1 et de la suppression progressive de la taxe d'habitation.

La fiscalité locale est à repenser pour l'avenir de la commune.

Taux des taxes directes locales 2017 :

- Taux de la taxe habitation : 8.20%
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 19.11%
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41.42%

4/ Vote des subventions 2018

Vote, à l'unanimité, des subventions suivantes :

Organisme	Montant
IEFAM Bourgoin-Jallieu	40.00 €
MFR de Chaumont	120.00 €
MFR de La Grive	120.00 €
MFR de MOZAS	60.00 €
Sou des Ecoles de MAUBEC	1 200.00 €

5/ Affectation du résultat 2017

Rappel des résultats de clôture 2017 :

- Excédent de fonctionnement de 411 288 €
- Déficit d'investissement de 414 596.68 €
- minoré des restes à réaliser de 53 048 €

Approbation, à l'unanimité de l'affectation du résultat 2017 comme suit :

- Affectation en investissement : 362 000.00 €
- Report en fonctionnement : 49 288.67 €

6/ Vote du Budget Primitif 2018 de la commune

Le budget primitif fixe les prévisions de dépenses et recettes de la collectivité. Il rappelle la difficulté à construire un budget équilibré et précise que les dépenses de fonctionnement ont été estimées au plus justes et sont inférieures aux prévisions de l'année précédente.

Le budget primitif a été établi en tenant compte de l'augmentation des taux des taxes directes locales et de l'affectation du résultat précédemment votés.

Section de Fonctionnement

Dépenses

Libellé Chapitre	Prévisions 2018
011 - Charges à Caractère Général	301 740.00
012 - Charges du Personnel	368 000.00
65 – Autres Charges de Gestion Courante	73 426.00
66 – Charges Financières	29 000.00
67 – Charges Exceptionnelles	800.00
014 – Atténuation de produits	2 200.00
022 - Dépenses Imprévues	50 000.00
Total dépenses réelles de Fonctionnement	825 166.00
Opérations ordre (amortissement)	14 000.00
023 – Virement à la section d'investissement	200 000.00
Total dépenses ordre de fonctionnement	214 000.00
Total dépenses fonctionnement	1 039 166.00

Recettes

Libellé Chapitre	Prévisions 2018
013 – Atténuations de charges	11 500.00
70 – Produits de service	104 700.00
73 – Impôts et Taxes	695 749.00
74 – Dotations Participation	157 929.00
75 – Autres produits de gestion courante	15 000.00
76 – Produits financiers	0.00
77 – Produits exceptionnels	0.00
Total recettes réelles de Fonctionnement	984 878.00
Opérations ordre (travaux en régie)	5 000.00
Total recettes ordre de fonctionnement	5 000.00
Total recettes fonctionnement	989 878.00
Report excédent N-1	49 288.00
Total recettes fonctionnement	1 039 166.00

Section d'investissement

Dépenses

Libellé Chapitre	Prévisions 2018
Remboursement Capital Emprunts	75 900.00
Immobilisations incorporelles PLU	13 000.00
Immobilisations corporelles	159 500.00
Immobilisations par équipement	
Aménagement mairie	150 000.00
Voirie	186 222.00
Locaux périscolaires	20 000.00
Terrain	370 000.00
Total dépenses réelles investissement	974 622.00
Travaux en régie	5 000.00
Total dépenses ordre investissement	979 622.00
Déficit N-1 reporté	414 597.00
Total dépenses investissement	1 394 219.00

Recettes

Libellé Chapitre	Prévisions 2018
Subventions d'équipement	323 483.00
Emprunt	300 900.00
Dotations et fonds divers	555 836.00
Total recettes réelles investissement	1 180 219.00
Amortissement	14 000.00
Virement à la section de fonctionnement	200 000.00
Total recettes ordre investissement	214 000.00
Total recettes investissement	1 394 219.00

IV- TRAVAUX de REAMENAGEMENT de la MAIRIE

Examen des candidatures et audition des 3 candidats.

L'enveloppe affectée aux travaux, maîtrise d'œuvre incluse est de 900 000 € HT. La durée des travaux est fixée à 6 mois, en site non occupé.

V – COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commissions Communales : Commission travaux :

La dernière tranche du chemin de la Cigalière sera réalisée cette année. Le début de travaux est prévu à la fin du 2^{ème} semestre. Les travaux consistent en la réalisation de trottoirs, d'enrobés et d'un plateau dans le virage.

Remplacement de l'ensemble des ventilo-convecteurs du groupe scolaire.

Renforcement de la défense incendie des quartiers de Paleysin par l'installation d'une bâche de 120 m² sur un terrain acheté par la collectivité.

Commissions intercommunales : Commission Economie :

Renouvellement des aides allouées par la CAPI aux organismes.

VI – Le Projet URBAGARE

Présentation de ce projet via une réunion publique qui aura lieu ce vendredi 09 mars.

Madame le Maire sera intransigeante sur l'éventuelle sortie sur la rue Joseph Bédor, prévue dans ce projet.

Ce projet comporte 4 zones : une zone habitat, une zone tertiaire, une zone espaces publics et une zone stationnement.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Dates à venir :

17 mars : carnaval du sou des Ecoles

24 mars : Journée du nettoyage de printemps

31 mars : théâtre du tennis

08 avril : randonnée de la découverte